

TRAFFIC

- **Jonathan Rosenbaum** *Journal de Cannes* ■ **Ross McElwee** *Trouver sa voix* ■ **Jean-Louis Comolli** *L'avenir de l'homme?* ■ **Eric Michaud** *Soutenance* ■ **Victor Erice** *Un film de la nuit* ■ **Jean-Claude Guiguet** *Bienvenue à bord* ■ **Raymond Bellour** *Sauver l'image* ■ **Jacques Aumont** *La déchirure* ■ **Mario Soldati** *Dieu! Dieu, pourquoi nous as-tu abandonnés?* ■ **Tag Gallagher** *Hollywood, inventaire critique (2)* ■ **Emmanuel Burdeau** *Le ralenti ou le désir d'éternité* ■ **Jean-Claude Biette** *Les enfants de Godard et de Pasiphaé* ■ **Michel Frizot** *Nicéphore Sémiologue* ■



15

ÉTÉ 1995

REVUE DE CINÉMA. P.O.L



Nicéphore Sémiologue

Le dit du père, au nom de la photographie

par Michel Frizot

L'actuelle célébration forcée de l'« invention du cinéma » n'a remis en question ni la nature du cinéma célébré ni la réalité de cette invention ; pourtant, il y a lieu de s'interroger, à propos de ces inventions dont le statut s'est noué au cours du XIX^e siècle, sur les nécessités apparentes de la novation et sur les circonstances de la naissance. L'épisode du baptême de la novation technique – par le père de l'invention – devrait être considéré comme déterminant pour le contenu supposé de telle ou telle invention. Le terme – ou le syntagme – choisi indique la nature de la chose, il en précise l'identité différentielle, donc la nouveauté dans un champ déterminé. « L'invention de... » ne peut se définir et se discuter qu'à raison des termes de sa désignation. Pour peu qu'on reconnaisse l'évidente liaison générative de la photographie au cinéma, cette étude serait une contribution à la déconstruction sceptique de ladite « invention du cinéma ».

Tout se joue en principe au moment de l'invention, lorsqu'il s'agit de faire reconnaître celle-ci dans son identité de novation, par ses différences dans une classe d'objets existants, déjà nommés et appartenant à une taxinomie – ou susceptibles de créer une nouvelle série. Ce fut le cas, à la fin du XVIII^e siècle, pour le *télégraphe* (une tête de série taxinomique), pour le *paratonnerre* (assez mal nommé), pour la *machine à vapeur* (un syntagme obscur), ou pour la *montgolfière* (du nom des deux frères pères de l'invention). On voit par ces exemples que les principes – du reste jamais édictés – de désignation sont très fluctuants, et tiennent davantage d'un certain degré d'inspiration personnelle (une forme d'invention au sens littéraire) que d'une logique lexicale. Le choix du nom appartient naturellement au père de l'invention, puisqu'il est le mieux placé pour savoir en quoi elle consiste, et quels sont les éléments nécessaires et suffisants pour signaler au mieux le caractère novateur de l'invention. C'est donc auprès des inventeurs qu'il convient de rechercher les indices d'une réflexion qui donnerait un sens et une identité à une invention. L'inventeur

serait doublement inventeur, de la chose et de son nom, avec l'espoir qu'il n'y aura pas d'écart trop flagrant entre le mot et la chose. Mais un certain nombre d'obstacles font opposition à ce beau déroulement logique : l'inventeur ne sait généralement pas à quel moment il parvient à la perfection de son objet technique ou de son procédé, et la désignation intervient à une phase donnée de l'élaboration d'un système perfectible, que d'autres éventuellement se feront un malin plaisir de perfectionner ; de plus, l'inventeur ne dispose pas toujours des connaissances linguistiques nécessaires pour promouvoir à bon escient son produit (nombre d'inventions pourraient ne devoir leur faillite qu'à l'imprononciabilité de leur nom...), et sa volonté de « laisser un nom » (le sien) se manifeste entre pudeur et suffisance.

On imagine que la photographie, née officiellement en 1839, à un moment où le nombre des inventions esquisse un début de croissance exponentielle qui se poursuit jusqu'à la fin du siècle, répond aux mêmes caractères et exigences que les autres inventions. Son cas est effectivement exemplaire : plusieurs inventeurs sont reconnus à l'origine de la photographie, et cette technique est toujours opératoire, sans avoir changé de nom. L'apparition d'un néologisme aussi puissant devrait être a priori un moment d'invention privilégié...

Le premier s'appelle Nicéphore Niépce ; le second est Daguerre, un troisième l'Anglais William Henry Fox Talbot, et le dernier venu, un peu outsider tardif subliminal, Hippolyte Bayard. Tous, à un titre ou un autre, sont reconnus comme ayant inventé des éléments constitutifs de cette entité complexe appelée « la photographie », ou ayant participé à l'élaboration de procédés de nature photographique. Seul Bayard ne propose pas de nom pour son « procédé positif direct », devant l'insuccès qu'il rencontre, alors que le procédé de Daguerre est préféré au sien en mai-juin 1839 lorsqu'il montre ses propres résultats à Arago. Mais les trois autres inventeurs se conduisent comme de vrais inventeurs, en donnant un nom à leur méthode, avec un net avantage à Niépce, qui est le premier à définir un programme de l'invention et à réfléchir aux divers noms qu'elle pourrait arborer. A vrai dire, Nicéphore Niépce n'œuvre pas seul, il travaille depuis 1806 avec son frère Claude à élaborer justement... des inventions. La première d'entre elles est une machine destinée à fournir de l'énergie, comme la machine à vapeur, et à actionner des bateaux ; elle fonctionne non pas à la vapeur, mais par l'explosion d'une poudre végétale mélangée à de la houille et de la résine. Comme il se doit, l'invention a été présentée à l'appréciation d'un savant parisien, Carnot, qui en fait un commentaire assez élogieux, bien que la machine des frères Niépce ne semble pas pouvoir supplanter les machines connues. Comme il se doit, l'invention a été brevetée (le 20 juillet 1807, brevet signé par Napoléon I^{er}) ; et comme il se doit, elle a reçu un nom de ses pères, dûment calligraphié sur les plans fournis pour le brevet : le *Pyréolophore*, qui laisse transparaître tout ce que l'alliance nouvelle de la Révolution et des sciences (dans laquelle s'inscrit la machine) doit aux humanités. Le mot est forgé sur des racines grecques claires et bien identifiables, et c'est Carnot lui-même qui, dans un rapport, en donne l'explication : « *Le mot est composé de trois mots grecs, pyr, feu, éolo, vent, et phore,*

je porte ou produis. Les inventeurs ont voulu que ce nom indiquât les moteurs de la machine, qui sont le vent d'un soufflet, le feu et l'air dilaté soudainement. Leur intention a été de trouver une force physique qui pût égaler celle des pompes à feu sans consommer autant de combustible. » L'invention ne réussit pas à « percer », bien que Claude Niépce cherche ensuite à la perfectionner et à la diffuser à Londres où il s'installe et finira ses jours en 1828. Dans les années suivantes, les frères Niépce se lancent dans d'autres inventions éphémères, et découvrent en 1816 une technique nouvellement importée en France, invention due à un Autrichien : la *lithographie*. Il est parfaitement clair que c'est de l'exemple de la lithographie que naîtront les procédés photographiques de Nicéphore Niépce, désormais pratiquement seul dans sa recherche, et que l'idée qu'il se fait d'un procédé de reproduction automatique de l'image, restant à inventer, dérive de la pratique de la lithographie. Sur un support de pierre au grain très fin (que Niépce croit pouvoir trouver en Bourgogne où il vit), on dessine ou l'on peint avec un produit gras, une sorte de vernis noir. Voulant supprimer la phase de dessin manuel, il va chercher à former directement l'image de la nature sur une pierre lithographique enduite notamment de bitume de Judée ; après action de la lumière et de dissolvants, l'image serait représentée sur la plaque par le résidu de bitume, lequel servirait à l'encre, donc au report de l'image sur papier autant de fois qu'on le voudrait. Sans entrer dans le détail, il faut savoir qu'entre 1816 et 1826 Nicéphore essaye dans sa chambre noire divers supports (verre, papier, métal) enduits de diverses substances et qu'en 1827 sa méthode est suffisamment au point : il s'apprête à la présenter en Angleterre, un pays où les inventions sont mieux acceptées, et rédige à cette intention sa Notice sur son procédé, *l'héliographie*. *Héliographie* désigne en fait procédés et recherches « sur la manière de fixer l'image des objets par l'action de la lumière, et de la reproduire par l'impression, à l'aide des procédés connus de la gravure ». Modeste, il avait noté en marge du manuscrit : « J'ai cru pouvoir donner ce nom à l'objet de mes recherches, en attendant une dénomination plus exacte. » Forgé sur hélios, le soleil, et graphie, inscription, action d'écrire, le mot fait écho à *lithographie*, inscription sur la pierre ; mais, en bon mécanicien-physicien, Niépce désigne déjà le mode de fonctionnement de sa machine et non le support (qui, à ce moment, est devenu métallique, étain ou argent) : l'action du soleil, effectivement nécessaire pour former une image, avec une pose de plusieurs heures. L'héliographie est proche de la gravure comme il le proclame, puisqu'elle nécessite l'action d'un acide sur la plaque de métal, et l'image est traduite par l'encre des creux comme pour l'eau-forte.

C'est alors qu'entre en scène le deuxième inventeur, Daguerre, qui contacte Niépce en 1826 et, moyennant promesse de son aide dans l'optique et le maniement de la chambre noire, obtient un contrat d'association en 1829 pour l'exploitation conjointe des perfectionnements de l'héliographie (Niépce annexe au contrat sa *Notice sur l'héliographie*). Jusqu'à sa mort, en 1833, Niépce ne semble pas avoir fait de grands progrès dans cette voie, si ce n'est l'adoption de l'iode pour noircir la plaque d'argent et contraster les tons. Il obtient toutefois des images, qui n'ont pas

encore l'apparence de ce que nous appelons des photographies, mais laissent voir l'empreinte d'objets et paysages qu'il appelle « *points de vue* » (l'une de ces plaques, confiées en 1827 à un savant anglais, réapparaîtra en 1952, seule *héliographie de point de vue* connue à ce jour). Mais Niépce pense cependant avoir fait suffisamment de progrès pour songer un jour à déposer un brevet ou exploiter l'invention sous quelque forme ; il faut donc lui donner un nom (d'autant qu'il s'agirait alors d'une invention conjointe de Niépce et de Daguerre, conformément au contrat d'association, et que le terme d'héliographie était déclaré provisoire). Un document peu connu nous permet de suivre les raisonnements et les essais combinatoires de Niépce pour nommer le procédé : il est inséré dans la publication des lettres Niépce-Daguerre conservées à Saint-Petersbourg et semble, d'après sa place dans la publication, dater de 1832, ce qui n'est pas anachronique¹. Niépce y établit une liste des diverses possibilités de désignation de l'invention commune et commence par énoncer en sept points les principales notions qui lui paraissent devoir être mises en avant ; j'en reproduis ici la disposition (à l'exception des graphies en alphabet grec – du reste reprises en alphabet romain) :

- | | |
|---------------|---|
| a) phusis | nature |
| b) auté | elle-même |
| c) graphé | écriture ; peinture ; tableau |
| d) typos | esbarque ; signe ; empreinte ; vestige ; image ; effigie ; modèle |
| e) eikón | image, figure, représentation ; description ; portrait |
| f) parastasis | représentation, montre ; l'action de montrer, de représenter |
| g) aléthès | vrai, véritable |

- | | |
|--------------------|-----------------------------------|
| on ferait | avec |
| 1° Physautographie | a) b) c) phusis, auté, graphé |
| 2° Physautotype | a) b) d) phusis, auté, typos |
| 3° Iconotauphyse | e) b) a) eikón, auté, phusis |
| 4° Paratauphyse | f) b) a) parastasis, auté, phusis |
| 5° Alétophyse | g) a) aléthès, phusis |
| 6° Phusaléthotype | a) g) d) phusis, aléthès, typos |

c'est-à-dire

- | | | |
|-------------------------------------|---|--------------|
| 1° Tableau de la nature même | } | si l'on veut |
| 2° Type de la nature même | | |
| 3° Image de la nature même | | |
| 4° Représentation de la nature même | | |
| 5° Véritable nature | | |
| 6° Vrai type de la nature | | |

Physaute	}	nature même
Phusaute		
Autophuse	}	type de la nature
Autophyse		

Manifestement, Niépce a mené une réflexion à partir de ses connaissances propres (il fit ses études chez les Oratoriens et se destinait à la prêtrise) et, sans doute muni d'un dictionnaire, il dresse l'inventaire des racines à utiliser et de leurs divers sens, sans faire de choix a priori. Puis il opère, en quelque sorte par association combinatoire, en formant des arrangements de trois termes (ou deux) qui lui paraissent rendre compte de l'identité de la machine et de la méthode inventée. Niépce semble retenir principalement dans ses propositions l'idée d'une *inscription de la nature elle-même* (et de la *nature par elle-même*), présente dans quatre propositions, l'idée de la *vérité de la nature*, présente dans les deux autres propositions, et l'idée d'une *image-empreinte*, d'une auto-représentation, d'un signe simplement détaché, transféré de son objet sans altération. L'auto-action, l'automatisme, l'autographie du signe est également omniprésente, réaffirmée dans les deux derniers termes envisagés : *physaute* et *autophyse*, bien que le dernier comporte sans doute une erreur (autophyse ne correspond pas à la traduction proposée : type de la nature). Le suffixe *-type*, que l'on retrouvera dans le vocabulaire de l'invention photographique, est très courant au milieu du XIX^e siècle, non seulement comme suffixe ou radical, mais comme nom commun : un *type*, dans le langage de l'imprimerie et de la petite industrie, est un modèle, un caractère d'imprimerie, une pièce emboutie portant une empreinte à reproduire ; c'est aussi l'effigie d'une monnaie (la représentation du coin de frappe). On le retrouve avec ce sens dans des mots anciens, forgés à la Renaissance, tels que *typographie* et *prototype*, et dans de nombreux termes du vocabulaire photographique qui désignent à la fois des procédés et des « types » de tirage dans les premières décennies de la photographie : ambrotype, amphitype, ferrotype, cyanotype, chromatype, etc.

D'après les nombreuses lettres conservées de Nicéphore Niépce (échangées avec son frère ou avec Daguerre), et d'après les détails connus de ses recherches, nous savons que sa conception de la technique recherchée est très proche de la gravure : il s'agit d'obtenir dans la chambre noire un « type », une forme d'empreinte gravée (sur métal), qui permette par ancrage de fournir des « tirages » de l'image, comme par la gravure ou l'imprimerie. Cette conception est très éloignée de certaines formes ultérieures de « photographie », mais elle est très proche, en revanche, de la photogravure appliquée aux médias à la fin du siècle (similigravure). Et dès les années 1850, l'*héliogravure* (mot qui dérive d'*héliographie*) peut être considérée comme la suite des conceptions de Niépce. Elle est du reste initiée par son propre

cousin, Abel Niépce de Saint-Victor, inventeur de procédés photographiques (notamment le négatif-verre à l'albumine).

On ne peut trop regretter que la terminologie proposée par Niépce ait fait long feu : cela lui évitera au moins de voir délaisser les mots savants et un peu ridicules d'*iconotauphyse* et de *phusaléthotype*. L'inventeur lui-même se livre sans doute là à un exercice de style, peut-être fait pour impressionner Daguerre dans un domaine où celui-ci est moins habile (dans ses lettres, Daguerre fait souvent des fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe). Ces termes n'apparaissent pas dans le courrier pour désigner la découverte qui se prépare entre Niépce et Daguerre ; pourtant, il semble que l'on ait opté pour *physototype* : « *Je suis bien aise d'apprendre que vous et Monsieur votre fils physototypez à force.* » (Lettre de Daguerre à Niépce, 3 octobre 1832.) Mais il s'agit peut-être d'ironie parisienne à l'égard d'un hobereau bourguignon.

Nicéphore Niépce meurt assez subitement le 5 juillet 1833, laissant à son fils Isidore (qui n'a pas les capacités de son père) son héritage scientifique et la jouissance du contrat passé avec Daguerre en 1829. Les recherches doivent donc se poursuivre entre les deux hommes, et les lettres témoignent de ces relations, au cours desquelles Daguerre prend rapidement ses aises et ses distances, montrant clairement qu'il a orienté différemment ses essais. Peut-être pour laisser entendre qu'il est fidèle aux conceptions de Nicéphore, Daguerre utilise en décembre 1833 le terme *phisiotype* (qui dérive d'une proposition de Niépce ; ce serait le type de la nature), en titre d'une liste de produits chimiques entrant dans les expériences (il s'agit de la liste chiffrée établie entre Nicéphore Niépce et Daguerre, code qui permet de ne pas dévoiler les produits utilisés, donc de garder les recherches secrètes). Mieux, Daguerre intitule ce double qu'il adresse à Isidore Niépce : « *Phisiotype ou empreinte naturelle* » (il faut entendre le mot empreinte au sens d'une marque en relief) ; nous sommes donc dans la même conception que celle de Niépce. Dans une lettre du 1^{er} avril 1835, alors que Daguerre a déjà beaucoup travaillé sur son propre procédé, très différent de celui de Niépce, il fait allusion au phisiotype en parlant du phisionotype : « *Quant au phisionotype, il ne faut pas vous en tourmenter ; cela ne peut nous faire du tort que sous le rapport du nom ; c'est une chose purement mécanique. Pourtant, il faudra changer le nôtre ; enfin nous causerons de tout cela quand vous serez ici, car j'en ai bien long à vous dire.* » Le phisionotype en question est une invention de Frédéric Sauvage, brevetée en 1834, prétendant faire le portrait par une sorte de moulage du visage, ce qui inquiète Isidore et Daguerre pour leur propre emploi de *phisiotype*... L'inquiétude d'Isidore est pourtant mal placée, car il devrait se méfier de la proposition visant à « *changer le nôtre* » (le nom du phisiotype) : le 9 mai 1835, lors d'un déplacement imposé par Daguerre à Paris, celui-ci lui fait signer un acte additionnel au contrat, par lequel Isidore reconnaît que la collaboration avec Daguerre est arrivée « *au point où ils désiraient atteindre* » et que Daguerre, de son côté, a découvert un autre procédé, qu'il apporte au contrat en y prenant toutefois la première place : « *la découverte inventée par Daguerre et*

feu N. Niépce ». Or cette découverte n'a pour l'instant pas de nom... Lorsque Daguerre est parvenu techniquement à ses fins, en 1837, il propose à Isidore un « traité définitif » qui commence ainsi : « Je soussigné (Isidore Niépce) déclare que M. Daguerre m'a fait connaître un procédé dont il est l'inventeur » ; le contrat de 1829 est maintenu « à la condition que ce nouveau procédé porterait le nom seul de Daguerre » et qu'il sera publié avec « le premier procédé » (celui de Nicéphore). Puis, dernier camouflet au bas d'une lettre du 28 avril 1838 (sous la signature), Daguerre annonce en toute simplicité à Isidore : « J'ai baptisé mon procédé ainsi : *daguerréotype* ». Hors la faute d'orthographe à *tipe*, c'est le baptême du *daguerréotype*, « le type inventé par Daguerre », qui sera dévoilé solennellement par Arago le 19 août 1839 après avoir été acheté par le gouvernement français, et marque en principe la naissance de la « photographie ».

Sauf que... le *daguerréotype* est une forme bien provisoire de ce que sera par la suite la photographie ; pour l'heure, le *daguerréotype* est certes la seule forme connue de reproduction naturelle ou d'empreinte automatique de la nature, image unique et non reproductible sur plaque de cuivre argentée. Et outre *daguerréotype*, on utilise aussi le terme d'héliographie, qui désigne les procédés élaborés par Niépce, puisque Daguerre publie la *Notice sur l'héliographie* conjointement à son *Historique du daguerréotype* (septembre 1839), non pour reconnaître l'antériorité de son concurrent, mais pour bien marquer les différences, et aussi parce que l'héliographie est incluse dans le contrat d'achat officiel. Toutefois la question de l'antériorité de Niépce est bientôt posée, ses partisans considèrent que sans l'héliographie Daguerre n'aurait pu concevoir le *daguerréotype*, et que par conséquent l'héliographie est partie prenante de l'invention au lieu d'être une invention adjacente. De plus, les procédés vont se diversifier et le *daguerréotype* ne sera bientôt plus la seule méthode : dans les années 1840 et 1850, on continuera à employer *héliographie* pour désigner toutes sortes de procédés, ou pour ce qui est plus généralement de nature « photographique » : la Société héliographique est la première association photographique créée en Europe, en 1851 (elle donnera naissance en 1854 à la Société française de photographie) ; la Mission héliographique, créée elle aussi en 1851, est un programme de photographie documentaire architecturale lancé par la Commission des monuments historiques et confié à cinq des meilleurs photographes du moment. L'héliographie désigne parfois encore, selon le contexte, tous les procédés photographiques en vigueur, ou seulement le procédé de photogravure qui s'appellera bientôt l'héliogravure (pour lequel on parle aussi de *gravure héliographique*).

Pourtant, en 1851, le mot *photographie* est déjà largement répandu ; quand est-il apparu ? Il est clairement adopté en 1839, pour s'appliquer au *daguerréotype* en France, et aux procédés révélés la même année par l'Anglais Fox Talbot. Mais « photographie » a la particularité de ne pas être un néologisme créé pour désigner « la photographie », puisqu'il existe déjà avant l'invention de celle-ci. C'est un terme plus générique, que l'on trouve dans des dictionnaires des années 1830, désignant la

« description de l'histoire naturelle qui traite de la lumière »¹. Il semble donc que les premières occurrences signalées en 1839 souscrivent à cette acception générale d'une branche du savoir plutôt que d'une méthode nouvelle, et que le terme englobe d'abord l'héliographie et le daguerréotype ou tout autre procédé à venir. Arago l'utilise lui-même, comme s'il était compréhensible par tous, dans son rapport sur le daguerréotype (du 3 juillet 1839), mettant en parallèle *photographie* et *topographie* : « Les moyens rapides que le topographe pourra emprunter à la photographie » ; et dès 1839, on trouve souvent aussi l'adjectif *photographique*, qui accentue le sens générique et l'option scientifique (il figure en mai 1839 dans les comptes rendus de l'Académie des sciences).

Lorsque l'Anglais Fox Talbot, qui s'est déjà livré en 1834-1835 à des expériences sur la photosensibilité des sels d'argent à la lumière, apprend début 1839 que Daguerre a produit une invention du même genre, il entreprend de faire connaître ses propres recherches et de les perfectionner pour se rapprocher de ce qu'il croit être le « daguerréotype » (sans le connaître). Talbot opère alors sur papier, en produisant des silhouettes de plantes, en réserve sur fond noir, qu'il appelle *photogenic drawings*. Bientôt, il obtient dans la chambre noire des négatifs sur papier, qu'il essaye d'inverser en renouvelant l'opération par la lumière ; il mène très activement ces expériences en janvier-février 1839, secondé par le chimiste Herschel qui lui indiquera l'usage de l'hyposulfite de sodium. On trouve alors les termes *photograph*, *photography* et *photographic*, dans les échanges entre Herschel et Talbot, avec tout le naturel de mots usuels (pour des érudits, du moins) : « *I left one or two photographic specimens* » (lettre de Herschel à Talbot, 10 février 1839) ; « *wash the photograph in 2 waters* » (carnets de Talbot, 18 février 1839) ; « *is the same subject more successfully photographed ?* » (lettre de Herschel à Talbot, 28 février 1839), etc. Ces termes sont repris plus officiellement par Herschel dans une conférence *On the Art of Photography* le 14 mars 1839.

Le mot photographie s'impose donc assez rapidement, en français et en anglais, sans qu'il y ait eu formation de néologisme, ni discussion à ce sujet : Robert Hunt publie en 1841 *A Popular Treatise on the Art of Photography including Daguerreotype*, et J.F. Soleil, en mai 1840, *Guide de l'amateur de photographie, ou Exposé de la marche à suivre dans l'emploi du daguerréotype et des papiers photographiques*. Photographie est un nom qui ne fut jamais inventé. On pourrait dire qu'il ne fut que découvert, par ceux qui en avaient l'usage soudain, car il était déjà là².

Mais l'invention de la photographie (celle que l'on pratique à partir des années 1850) ne fait que commencer. A l'automne 1840, Talbot découvre un peu par hasard

1. Michel Wiedemann, « Le vocabulaire de la photographie », *Cahiers de lexicologie*, 1983, n° 43, p. 90.

2. Le cas d'Hercule Florence, Français émigré au Brésil, qui passe pour l'un des « inventeurs » de la photographie, est typique : il aurait écrit ce mot dans ses carnets en 1837, ce qui ne constitue ni l'invention du mot ni l'invention de la chose, sa pratique étant fort éloignée de ce que sera la photographie (il s'agit d'autoreprographie) ; cf. Boris Kossov, « Hercule Florence, l'inventeur en exil », in *Les Multiples Inventions de la photographie*, ministère de la Culture, 1989.

la possibilité d'obtenir des images latentes (à « développer » par l'acide gallique), ce qui peut réduire le temps de pose à quelques dizaines de secondes ; ce procédé « rapide » qui comprend l'obtention d'un négatif sur papier, et la possibilité de faire des tirages photographiques également sur papier, est breveté le 8 février 1841 (Talbot a conscience qu'il s'agit d'une invention importante) sous le nom de *calotype*. Où l'on retrouve la manie du grec, Talbot ayant expliqué qu'il avait formé ce néologisme sur *calos*, beau, dès janvier 1840, voulant signifier que le procédé se dédie à la beauté de l'image. Des photographes tels que Hill et Adamson publient des séries d'épreuves sous le titre de *A Series of Calotype Views of St Andrews* (1846). C'est le calotype qui édicte pour la première fois les principes de ce qui deviendra la « photographie » : développement de l'image latente, obtention d'un négatif, tirage d'autant de positifs que l'on veut.

Mais Talbot a aussi cédé à la pression de ses amis, qui lui suggéraient de donner, comme Daguerre, son nom à son procédé : ce serait donc Talbotype. Bien qu'ayant utilisé *calotype* pour le brevet, il adopte parfois *talbotype* (des tirages sont vendus avec cette mention), alors que les commentateurs, hésitant entre ces termes barbares, parlent de « *photographs* ». Lui-même englobe le *calotype*-procédé dans la *photographie*-méthode générale, comme en témoigne sa communication du 10 juin 1841, *An Account of some Recent Improvements in Photography*, annonçant le calotype devant la Royal Society. Cependant, ni le procédé de Talbot ni le nom ne réussissent à s'imposer sur le continent. En 1847, le procédé calotype est transformé par Blanquart-Evrard, et se trouve diffusé sous le nom de photographie, avec la précision négatif-papier, papier ciré sec, etc. Cette même année, Niépce de Saint-Victor introduit le support-verre pour le négatif (enduit d'albumine pour incorporer les sels d'argent), et le verre, support d'avenir, est repris par l'Anglais Scott Archer, qui propose en 1851 le négatif-verre au collodion. Les Français n'ayant pas breveté leurs innovations (dans la tradition de la gratuité du daguerréotype non breveté), pas davantage que Scott Archer, l'absence de brevet implique que ces procédés ne reçoivent pas de nom : il s'agit de *photographie* et *procédés photographiques*. Mais il en est pour vouloir à tout prix former une grande saga des inventeurs : on parle de *Niépcotypie* et d'*Archérotypie* (ce sont deux des *Quatre branches de la photographie*, ouvrage de Belloc, 1855, les deux autres étant *Daguerréotypie* et *Talbotypie*). Mais en 1853 s'est créée à Londres la Photographic Society, sur le modèle de la Société héliographique de Paris. Après une période de confusion pendant laquelle daguerréotype désigne aussi bien la photographie sur plaque d'argent que sur papier, *photographie* gagne du terrain, avec l'avantage de permettre d'ignorer la nature des divers procédés qui coexistent ; à la fin des années 1850, c'est le seul terme désormais utilisé, sauf s'il s'agit de spécifier un procédé vraiment nouveau. Avec un inconvénient majeur : photographie désigne aussi bien la méthode, l'ensemble des procédés, que l'épreuve-tirage ; le principe, l'action et le produit-objet. Confusion qui lui promet de beaux jours et de belles pages sous la plume des philosophes en mal de sujet à débroussailler... Et malgré ce que l'on peut lire souvent, le néologisme

qui signifie « *écriture par la lumière* » n'a jamais été forgé nommément pour désigner ces écritures par la lumière que l'on veut voir dans des photographies.

Il ne reste rien alors de la naïve rêverie de l'inventeur sur sa fonction de père : rendre compte, *par le verbe*, en forçant un peu le langage, de ce que l'on a voulu faire *par l'invention*, en forçant les règles de la matière et des fluides. *Photographie* ne dit pas ce que disait pourtant (et pouvait faire) *physiotype* ou *physautotype*. En revanche, si le daguerréotype ne répond nullement aux vues multiplicatrices de Niépce, la photographie – celle qui fait suite au calotype – répond dans l'ensemble à son programme depuis un siècle et demi : former dans la chambre noire un type, une matrice, un moulage-empreinte, un modèle, que nous appelons négatif, susceptible de s'inverser, de se reproduire indéfiniment en contre-empreinte, *véritable moulage de la nature* : *phusaléthotype*. La Photographie répond aux promesses du *phusaléthotype* et de l'*héliographie* bien plus qu'au projet de Daguerre.

La création d'un néologisme au milieu du XIX^e siècle n'est pas, comme aujourd'hui, de type publicitaire ; dans un monde où les inventions sont encore rares, les possibilités lexicales sont très ouvertes. Il s'agit pour l'inventeur de dire ce qu'est son invention, sa propre création, son désir et son intention. Celui qui se contente de donner son nom à l'invention est celui qui en dit le moins. Le summum est atteint par Daguerre, et pour cause : son invention dérive de celle de Niépce qui le mit sur la voie. Ce dernier étant décédé au cours des travaux plus ou moins communs, le champ d'action était libre pour Daguerre ; mais ayant « tué le père » d'une invention possible et non advenue (et il le sait) en prenant sa place, il ne pouvait s'en octroyer pleinement le bénéfice qu'en lui donnant son propre nom. Arago lui-même a bien vu le danger de cette attitude extrême, en feignant de croire que « *le public reconnaissant a donné ce nom* » au daguerréotype (3 juillet 1839)¹. Talbot, peu modeste mais souhaitant qu'on lui fasse violence en le poussant au talbotype, obligé d'autre part de calquer son attitude sur celle de Daguerre pour braver la concurrence française, fait le détour neutre et chic par une racine grecque sans intérêt (calotype) ; il choisit de ne rien dire, dans l'attente d'une reconnaissance de paternité qui lui serait imposée... avec reconnaissance.

Nicéphore Niépce est le seul à se comporter peu ou prou en sémiologue, alors qu'on s'attendrait à une telle attitude plutôt de la part de Talbot, le seul linguiste du trio (il déchiffre les hiéroglyphes et des tablettes assyriennes). Avec l'héliographie, nommée ainsi alors que le procédé est encore incertain, Niépce se prononce essentiellement sur l'agent et le résultat – une forme de dessin –, se réservant de revoir la question. Il la remet en chantier en 1832, alors que Daguerre pousse à l'achèvement (Niépce ignore à ce moment que celui-ci va emprunter une autre voie) ;

1. Le savant Alexander von Humboldt, qui fut membre, avec Arago et Biot, de la commission jugeant le daguerréotype en 1839, évoque dans une lettre du 7 février 1839 « *l'inconvenance du je lui donne mon nom* » ; cf. *Antigone*, n° 14 (« L'invention »), Hiver 1990, p. 12.

il dit alors, à travers ses néologismes, ce qu'est le concept technique, le dispositif, le mode de fonctionnement.

Il est vrai que Nicéphore est le seul prédestiné par un dit-du-père : le prénom étrange qu'il reçoit en 1765. Ce Niépce qui ne songe pas un instant à laisser son nom dans l'invention (celle-ci ou d'autres) dit tout déjà dans son prénom : il *porte la victoire*. Prénom de saint martyr de la fin du VIII^e siècle / début du IX^e siècle, patriarche de Constantinople en 806, Nicéphore, dans la querelle de l'iconoclasme, est favorable aux images et écrit du reste un *Discours contre les iconoclastes*. Pour Niépce Nicéphore, tout était dit, avec un tel patron, de son aptitude à faire des images. Inutile d'en rajouter, il suffisait ensuite d'articuler le « comment » de ces images.

La fête de saint Nicéphore est le 13 mars ; dicton du jour dans la Bourgogne de l'autre Nicéphore : « *S'il pleut à Saint-Nicéphore / Cette eau-là remplit l'amphore.* » C'est un dit de Bourguignon.